



## FOCUS

n° 75 Octobre 2006

Bulletin d'information officiel de l'OMC

[accueil](#) > [ressources](#) > [bulletin d'information](#) > [focus 75](#)[n](#) [Editions précédentes](#)[n](#) [Contactez nous](#)[n](#)**PROGRAMME DE DOHA POUR LE DÉVELOPPEMENT** [haut de page](#)**M. Lamy prévient que les accords bilatéraux ne sont pas la "solution de facilité" pour pallier la suspension des négociations**

Lors de la Conférence annuelle donnée en mémoire de Gabriel Silver à l'Université de Columbia (New York) le 31 octobre 2006, le Directeur général Pascal Lamy a dit qu'il fallait "faire en sorte que les accords commerciaux régionaux viennent en complément – et non pas en remplacement – du système commercial multilatéral". "Si le système multilatéral s'éteint, il en ira de même du potentiel positif des accords commerciaux régionaux", a-t-il ajouté.

> [Pour en savoir plus](#)

Le Directeur général Pascal Lamy, dans un discours tenu devant le Comité du commerce international du Parlement européen à Bruxelles, le 17 octobre 2006, a dit que l'échec des négociations commerciales "ne serait pas un grand choc économique qui précipiterait une crise des marchés... mais plutôt une maladie à évolution lente qui saperait progressivement la force acquise par le système commercial multilatéral durant les 50 dernières années, attaquerait ses poumons économiques, son cœur politique et son ossature systémique."

> [Pour en savoir plus](#)

Dans le rapport qu'il a fait le 10 octobre 2006 au Conseil général, en tant que Président du Comité des négociations commerciales, le Directeur général Pascal Lamy a dit que les contacts qu'il avait pris avec de nombreux ministres du commerce montraient à l'évidence que "le coût de l'échec et l'occasion manquée de rééquilibrer le système commercial nuiraient davantage aux pays en développement qu'aux autres pays". Dans une autre déclaration, il a souligné l'importance de faire avancer l'Aide pour le commerce malgré le revers subi dans les négociations.

> [Pour en savoir plus](#)

Dans un message vidéo adressé le 10 octobre 2006 au Forum sur l'investissement en Afrique, le Directeur général Pascal Lamy a indiqué que la réussite du Cycle de Doha servirait avant tout les exportations agricoles de l'Afrique et le commerce intra-africain.

> [Pour en savoir plus](#)

Le Directeur général, Pascal Lamy, dans un discours d'orientation prononcé à l'occasion de la 23<sup>ème</sup> assemblée de la Fédération internationale de l'industrie du médicament, le 11 octobre 2006, a dit ce qui suit: " L'opinion publique attend des gouvernements qu'ils tiennent compte des attentes que la mondialisation a créées à une échelle beaucoup plus large - celle d'un monde de plus en plus riche et prospère qui progresserait plus rapidement vers un développement économique à large base, une réduction de la pauvreté et la réalisation d'objectifs sociaux et environnementaux au niveau international".

> [Pour en savoir plus](#)

### L'Union africaine demande instamment aux puissances commerçantes de relancer rapidement les négociations

Dans une déclaration faite le 27 octobre 2006, le Président de l'Union africaine, M. Denis Sassou N'Guesso (Congo), a instamment demandé à "tous les Membres de l'OMC, et en particulier au G-6, de sortir de l'impasse actuelle". Il a ajouté que "pour des millions d'Africains, le Programme de Doha pour le développement représente l'espoir d'accroître le niveau de vie et de se libérer de la pauvreté absolue dans laquelle ils vivent".

> [Pour en savoir plus](#)

[n](#)

---

### ACCESSIONS [haut de page](#)

#### Le Groupe de travail achève les négociations en vue de l'accession du Viet Nam

Les Membres de l'OMC qui négocient l'accession du Viet Nam ont achevé leurs travaux le 26 octobre 2006 en acceptant les documents où sont énoncés les engagements et les droits du Viet Nam. Ces documents vont à présent être soumis à l'ensemble des Membres qui se réuniront en Conseil général le 7 novembre pour décider de l'admission du Viet Nam.

> [Pour en savoir plus](#)

Le Groupe de travail a commencé, le 9 octobre 2006, des consultations intensives.

> [Pour en savoir plus](#)

#### Le Tadjikistan présente des offres révisées

Le Groupe de travail de l'accession du Tadjikistan a tenu sa troisième réunion le 6 octobre 2006 pour poursuivre l'examen du régime de commerce extérieur de ce pays. Les nouveaux éléments communiqués par le Tadjikistan permettront au Secrétariat de rédiger les "Éléments d'un projet de rapport du Groupe de travail" qui seront examinés à la prochaine réunion. Le Tadjikistan a présenté des offres révisées concernant les marchandises et les services et a tenu des réunions bilatérales avec les Membres intéressés en marge des réunions du Groupe de travail. Le Président, S.E. M. C. Kull (Estonie), a indiqué que, en fonction de la communication de nouveaux éléments, la prochaine réunion pourrait avoir lieu au premier semestre de 2007.

### Communauté de l'Afrique de l'Est: Des progrès économiques, mais la poursuite des réformes reste nécessaire

Les 25 et 27 octobre, l'Organe d'examen des politiques commerciales a examiné la politique et les pratiques commerciales de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), composée du Kenya, de l'Ouganda et de la Tanzanie. Selon un rapport du Secrétariat de l'OMC sur les politiques et pratiques commerciales de la Communauté de l'Afrique de l'Est, les membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) (Kenya, Ouganda et Tanzanie) ont poursuivi ces dernières années leurs programmes de réforme économique en vue de relever certains défis majeurs, notamment la lutte contre la pauvreté, la croissance et le développement économiques durables ainsi que la pleine intégration à l'économie mondiale. Le rapport indique que ce processus a été essentiellement marqué par une libéralisation accrue du commerce et de l'investissement, sous l'effet tant des engagements contractés dans le cadre de l'OMC que de la participation à des accords commerciaux bilatéraux et régionaux. Mais il ajoute que la participation des pays de la CAE à des arrangements commerciaux qui se chevauchent rend leur régime de commerce extérieur complexe et difficile à gérer, et risque de limiter le bon fonctionnement de la CAE en tant qu'union douanière. D'après le rapport, il faudra prêter plus d'attention aux mesures non tarifaires lors de l'établissement complet de l'union douanière (éléments zone de libre-échange et mesures commerciales communes). En outre, la poursuite des réformes structurelles et de la libéralisation des échanges par les membres de la CAE devrait contribuer à une meilleure répartition des ressources.

> [Pour en savoir plus](#)

### République kirghize: Des progrès impressionnants, mais il demeure important de poursuivre la réforme

Les 9 et 11 octobre, l'Organe d'examen des politiques commerciales a examiné la politique et les pratiques commerciales de la République kirghize. La République kirghize a accompli des progrès impressionnants depuis le début de sa transition économique et politique vers l'économie de marché, avec la réforme agricole, la déréglementation des prix, la libéralisation du secteur financier et la privatisation de nombreux biens de l'État qui ont aidé le pays à faire face à différents revers comme les crises économiques asiatique et russe à la fin des années 90, selon un rapport du Secrétariat de l'OMC sur les politiques et pratiques commerciales de la République kirghize. Le rapport indique que certaines réformes structurelles demeurent inachevées et qu'il serait important que la République kirghize diversifie son économie au profit de l'industrie manufacturière et des services et réduise sa dépendance à l'égard du secteur minier (or) et de l'agriculture qui la rend vulnérable.

> [Pour en savoir plus](#)

## RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS [haut de page](#)

L'ORD établit des groupes spéciaux chargés d'examiner des différends sur les pièces automobiles, les crevettes et l'acier



A sa réunion du 26 octobre 2006, l'Organe de règlement des différends a établi trois groupes spéciaux chargés d'examiner, respectivement, les mesures prises par la Chine sur les pièces automobiles, les mesures prises par les Etats-Unis sur les crevettes de Thaïlande et les mesures antidumping prises par les Etats-Unis sur l'acier du Mexique. A la même réunion, les Etats-Unis ont bloqué la première demande d'établissement d'un groupe spécial présentée par l'Inde en vue d'examiner la directive sur les cautions en douane adoptée par les Etats-Unis et, sous le point Autres Questions, le Brésil s'est dit préoccupé par le "terrible précédent" créé lors de la composition du groupe spécial de la mise en conformité dans l'affaire sur le coton.

> [Pour en savoir plus](#)

### Fin du 16ème cours spécialisé sur le règlement des différends

Le 29 septembre 2006, 24 fonctionnaires gouvernementaux sont arrivés au terme d'une séance d'immersion de cinq jours dans les règles et procédures régissant le mécanisme de règlement des différends de l'OMC.

> [Pour en savoir plus](#)

## DÉVELOPPEMENT [haut de page](#)

Le Conseil général approuve les recommandations de l'Équipe spéciale chargée de l'Aide pour le commerce

Le 10 octobre, le Conseil général a pris note du rapport de l'Équipe spéciale chargée de l'Aide pour le commerce, en a approuvé les recommandations et a accepté les prochaines étapes spécifiques exposées dans le rapport.

> [Résumé de la réunion](#) (uniquement en anglais)

**M. Lamy: L'heure est venue d'un nouveau "consensus de Genève" pour mettre le commerce au service du développement**

Comme l'a souligné le Directeur général Pascal Lamy dans la Conférence Emile Noel qu'il a donnée, le 30 octobre 2006, à la Faculté de droit de l'Université de New York, "un aspect fondamental du Cycle actuel est de corriger, en faveur des pays en développement, les déséquilibres qui subsistent dans les règles commerciales et d'améliorer les règles pour donner aux pays en développement de réelles possibilités commerciales".

> [Pour en savoir plus](#)

Le Directeur général, Pascal Lamy, a tenu, le 12 octobre 2006, une discussion en ligne avec des représentants de pays en développement. Les 196 fonctionnaires participant à un cours sur l'OMC, organisé par l'Institut de formation et de coopération technique sur son site web consacré à la formation en ligne, étaient invités à participer.

> [Pour en savoir plus](#)

**Le CCD se penche sur la question du commerce du cacao**

À la réunion du Comité du commerce et du développement (CCD) du 4

octobre, l'Organisation internationale du cacao a présenté un exposé sur l'économie mondiale du cacao et sur certains aspects de ses travaux. Il a été convenu qu'une réunion débat à laquelle participerait un certain nombre d'organisations concernées par les produits de base constituerait un moyen utile de progresser sur ce point de l'ordre du jour. Le Comité est également convenu d'envisager d'inviter l'Organisation internationale du café, réunion par réunion, pour qu'elle participe aux débats futurs sur les produits de base.

Le Comité est revenu sur les notifications présentées par l'ANASE et la Chine au titre de la clause d'habilitation en 2005 et sur les questions posées au sujet des notifications par les CE, les États Unis et le Japon. Les Membres sont convenus que le Président devrait poursuivre ses consultations informelles en vue de trouver un moyen acceptable d'achever l'examen des notifications par le Comité. Le Président fera rapport au Comité sur ses consultations au cours de la dernière réunion de l'année, prévue pour le 28 novembre 2006.

Les débats se sont poursuivis sur la notification des CE au titre de la clause d'habilitation concernant son schéma SGP révisé, ainsi que sur les réponses écrites des CE aux questions posées par le Brésil, la Chine, l'Inde et le Pakistan. À la demande d'un certain nombre de délégations, ce point restera inscrit à l'ordre du jour du CCD.

Au titre du point de l'ordre du jour concernant la décision prise à Hong Kong d'accorder l'accès aux marchés en franchise de droits et sans contingent (FDSC) pour les produits originaires des PMA, le Bangladesh, prenant la parole au nom du Groupe des PMA, a dit que l'enceinte appropriée pour débattre de cette décision à ce stade était le CCD réuni en session extraordinaire. Au titre du même point de l'ordre du jour, la Corée a fait savoir au Comité qu'elle s'efforçait d'élargir son offre d'accès à son marché en franchise de droits et sans contingent pour les PMA, et les États Unis et le Japon ont confirmé que le processus interne visant à mettre en œuvre la décision était en cours et se déroulait selon le calendrier prévu.

Le Président a proposé que le CCD cesse provisoirement de débattre des aspects des négociations relatifs au développement au titre du paragraphe 51 de la Déclaration de Doha, eu égard à la suspension des négociations. Le Comité examinera les moyens de poursuivre l'examen de ce point de l'ordre du jour à sa dernière réunion de l'année.

Le Comité a nommé M. l'Ambassadeur Jean Feyder (Luxembourg) Président du Sous Comité des pays les moins avancés.

### [Les organisations internationales font cause commune pour conseiller l'OIE sur l'utilisation du fonds pour la santé et le bien-être animal](#)

Cinq organisations internationales se sont réunies à Paris le 20 octobre 2006, pour conseiller l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) sur l'utilisation du fonds destiné à aider les pays en développement à se conformer aux normes internationales relatives au traitement des foyers de maladie, et sur d'autres questions connexes.

> [Pour en savoir plus](#)

### [L'OMC organise deux cours de formation en ligne à l'intention de fonctionnaires](#)

## de pays en développement

Les cours d'introduction en ligne, en français et en espagnol, respectivement, sur l'OMC et ses principes fondamentaux seront organisés en parallèle sur le site web consacré à la formation en ligne à l'intention de fonctionnaires de pays en développement du 23 octobre au 1er décembre 2006.

> [Pour en savoir plus](#)

## L'Allemagne, la Corée et le Danemark apportent une contribution aux activités d'assistance technique de l'OMC



- La contribution de l'Allemagne au Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC) aidera les pays en développement à améliorer la conformité aux normes sanitaires et phytosanitaires qui doivent être respectées afin que certaines importations aient accès aux marchés étrangers.  
> [Pour en savoir plus](#)
- La République de Corée a annoncé une contribution de 200 000 dollars EU en faveur du Fonds global d'affectation spéciale pour le Programme de Doha pour le développement.  
> [Pour en savoir plus](#)
- Le gouvernement danois a fait une donation de 14 millions de couronnes danoises (3 millions de francs suisses) pour soutenir les activités d'assistance technique et de formation en faveur des pays en développement pour les années 2006 et 2007.  
> [Pour en savoir plus](#)

n

## ACTIVITÉS DE L'OMC [haut de page](#)

### L'examen 2006 des licences d'importation est terminé



Les véhicules automobiles, les produits agricoles, les chaussures, les jouets, le minerai d'acier, de fer et de cuivre, le carbonate de lithium et les régimes de licence en général figuraient parmi les questions examinées par le Comité des licences d'importation lorsqu'il a passé en revue, le 30 octobre 2006, 46 documents d'information provenant des Membres et achevé son dernier examen biennal.

> [Pour en savoir plus](#)

## Meilleures perspectives d'avenir pour la cannelle produite à Sri Lanka, selon ce qui a été dit au Comité SPS

Les inquiétudes concernant les exportations sri-lankaises de cannelle à destination de l'UE se dissipent grâce aux pourparlers bilatéraux et à la rapide approbation de nouvelles normes internationales, a-t-on dit au comité de l'OMC chargé des questions de sécurité sanitaire des produits alimentaires, de santé des animaux et de préservation des végétaux à sa réunion des 11 et 12 octobre 2006. Mais certains pays en développement demeuraient préoccupés au sujet de la réglementation de l'UE visant les

“nouveaux aliments”, et plusieurs d’entre eux continuaient à insister pour qu’il y ait une discussion sur les normes du secteur privé.

> [Pour en savoir plus](#)

## Le Groupe de travail examine la question du transfert de technologie et des services

À la réunion du Groupe de travail du commerce et du transfert de technologie du 6 octobre, des opinions préliminaires ont été exposées concernant le fait que le commerce des services pouvait conduire à un transfert de technologie approprié. En outre, le représentant de la CNUCED a informé les Membres des travaux que l’Organisation a récemment effectués sur les tendances en matière de flux transfrontières de technologie. Il a été souligné que la CNUCED avait défini six indicateurs permettant d’évaluer les flux transfrontières de technologie: paiement de redevances et de droits de licence aux fournisseurs de technologie par les utilisateurs; commerce de biens d’équipement; commerce de services aux entreprises et de services professionnels; nombre de demandes de brevets déposés; dépenses consacrées par les sociétés transnationales à la recherche développement (R-D); et progression des alliances industrielles.

Au titre du point de l’ordre du jour relatif à l’examen des recommandations éventuelles sur les mesures qui pourraient être prises dans le cadre du mandat de l’OMC pour accroître les apports de technologie aux pays en développement, l’Inde, le Pakistan et les Philippines ont présenté un document de séance développant certaines des recommandations figurant dans une communication qu’ils avaient présentée antérieurement. Le document contenait des réponses et des éclaircissements écrits aux questions posées par certains pays développés sur les points soulevés dans la communication.

## Les questions liées aux négociations débordent sur le Comité de l’agriculture

Les négociations sur l’agriculture dans le cadre de l’OMC sont suspendues et n’ont de toute façon pas leur place au Comité de l’agriculture en session ordinaire mais elles ont néanmoins été abordées à la réunion du 31 octobre 2006, en particulier le fait que les Membres ne fournissent pas de renseignements mis à jour.

> [Pour en savoir plus](#)

## M. Lamy répond à 150 questions venant du monde entier lors d’une discussion en ligne

Près d’une centaine de participants de tous pays ont posé quelque 150 questions lors d’une discussion en ligne tenue, le 18 octobre 2006, par le Directeur général Pascal Lamy. Les sujets abordés ont été les perspectives de reprise du Cycle de Doha, les conséquences que pourrait avoir un échec et l’avenir de l’OMC.

> [Pour en savoir plus](#)